

Publié le 24 février 2014 à 09h37 | Mis à jour à 09h37

Concours DUX 2014: le public choisit Cuisine L'Angélique

Maryse Carbonneau

La Tribune

(Coaticook) La farine tout usage biologique et sans gluten La Merveilleuse de la jeune entreprise coaticookoise s'est récemment mérité le « Vote du public » dans la catégorie « Produit » du concours DUX 2014 visant à récompenser les entreprises et les organisations qui encouragent les Québécois à s'alimenter plus sainement.

« Remporter le vote du public, c'est comme gagner à Star Académie à la différence que ça contribue à faire lever un produit plutôt qu'un artiste », lance Caroline Roy, copropriétaire de Cuisine L'Angélique avec son conjoint, Guy Letendre. La Merveilleuse a récolté 3038 votes, détrônant un géant de l'industrie alimentaire, IÔGO avec son yogourt 0 % avec extrait de stévia, lequel a reçu 2461 votes.

Dans ce même concours et pour ne pas être en reste des honneurs, Cuisine L'Angélique s'est démarquée dans la catégorie « Nouveau produit alimentaire (PME) » où le produit vedette de l'entreprise s'est incliné devant les gagnants ex aequo : les fruits à boire d'ANTI" superfruit et les purées naturelles pour bébés de La Mère poule. « D'être finaliste c'est déjà exceptionnel en soi, déclare Mme Roy. D'autant plus si on considère que notre produit s'adresse à un créneau spécifique de consommateurs. Nous avons travaillé très fort et nous sommes très contents de récolter aujourd'hui les fruits de nos efforts. »

Fait à noter, si on prend soin d'examiner l'emballage de La Merveilleuse, on remarquera au bas de la boîte, l'image d'une jeune femme devant un moulin, regardant au loin avec un panier au bras. Il s'agit d'un autoportrait pris par Caroline elle-même, lors de vacances à L'Île-aux-Coudres en 2009. « J'ai pris la photographie sans aucune intention particulière, juste avant de démarrer l'entreprise au retour de vacances, explique Mme Roy. Mais je trouve qu'elle représente bien mon produit, la relation de l'être humain avec le grain. »

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.